

SmartOne Plan de protection de cinq ans complet pour meubles

TERMES ET CONDITIONS

Ce plan de protection (" plan de protection ") est administré par Zucora Inc. (« nous », « notre » ou « ZucoraHome ») pour le détaillant où ce plan de protection a été acheté (« détaillant »). Il est en vigueur pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de livraison (« date d'entrée en vigueur ») pour le ou les produit(s) couvert(s) par ce plan de protection (« produits couverts ») et à l'avantage du propriétaire (« propriétaire ») des produits couverts. Ce plan de protection est une entente entre ZucoraHome et vous, le propriétaire; il est soumis à la conformité aux présentes dispositions ainsi qu'aux exclusions énumérées ci-dessous et représente l'entière entente entre les parties. Aucune représentation, promesse ou condition non contenue aux présentes ne peut modifier ces modalités. La couverture, telle que détaillée ci-après est accessible en partie ou en tout, dépendamment du plan de protection que vous avez acheté, tel que décrit sur votre reçu d'achat et votre carte d'activation de plan.

OBLIGATIONS DE ZUCORAHOME ENVERS LE PROPRIÉTAIRE DES PRODUITS COUVERTS PAR CE PLAN DE PROTECTION :

1.0 COUVERTURE POUR MEUBLES REMBOURRÉS

Dans le cas où le produit couvert est fabriqué en tissu, en cuir pleine fleur, en similicuir, en cuir polyuréthane, en cuir contrecollé ou en vinyle et qu'il devient accidentellement taché ou endommagé à la suite d'un incident précis causé par ou sur :

- a) De la nourriture ou des boissons courantes;
- b) Des taches causées par des liquides organiques humains ou animaux (excluant les taches de transpiration);
- c) Des huiles alimentaires et de la graisse;
- d) Des cosmétiques ou du vernis à ongles;
- e) De l'encre de stylos à bille, du crayon de cire;
- f) Des taches causées par un transfert de couleur (d'imprimerie ou de denim seulement);
- g) Des déchirures ou brûlures de cigarettes;
- h) Les cadres, les ressorts, les joints ou les mécanismes.

ZucoraHome convient de fournir les services du plan qui sont décrits dans la section 5.0 par rapport à la zone tachée ou endommagée.

Une couverture supplémentaire telle que décrite dans la section 2.0 est fournie pour le bois apparent des meubles rembourrés. Pour une liste de ce qui n'est pas couvert par les services du plan, consultez la section 8.0.

2.0 COUVERTURE POUR MEUBLES EN BOIS

Dans le cas où le produit couvert est un meuble fabriqué en bois et qu'il devient taché par la nourriture et des boissons courantes, des marques ou des cernes de liquides, des taches de chaleur ou qu'il est accidentellement endommagé à la suite d'un incident précis entraînant des égratignures (qui pénètrent le fini), ou le gondolement, le gauchissement ou les bulles d'air dans le fini causé par la nourriture ou des boissons, ou lorsque le composant en vitre ou en miroir devient ébréché, cassé ou endommagé lors d'un incident précis, nous convenons de fournir les services du plan décrits dans la section 5.0 par rapport à l'endroit taché ou endommagé. Une couverture supplémentaire telle que décrite dans la section 1.0 est fournie pour les sièges et dossiers rembourrés des chaises et des bancs de salle à manger en bois.

3.0 COUVERTURE DES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES OU À MOUVEMENT

Dans le cas où le produit couvert est un meuble rembourré avec un composant électrique ou un mécanisme à mouvement, que la couverture optionnelle du composant électrique ou du mécanisme a été achetée simultanément avec ce plan de protection et qu'il fait l'objet d'une panne mécanique ou électrique, nous nous engageons à fournir les services du plan tels que décrits dans la section 5.0 et de réparer le produit pour qu'il soit en état de fonctionnement normal.

La couverture comprend les moteurs, les engrenages/pistons, les modules de commande, les transformateurs (batteries de secours exclues), les commutateurs, les dispositifs de télécommande, les unités de massage, les unités de chaleur et les connecteurs de câblage en panne.

Cette couverture optionnelle est limitée aux défauts de fabrication et des matériaux qui apparaissent lors d'une utilisation normale et du fonctionnement conforme aux directives du fabricant.

4.0 COUVERTURE DE CARPETTES OU DE TAPIS DÉCORATIFS

Dans le cas où le produit couvert deviendrait accidentellement taché par de la nourriture ou des boissons courantes ou par des liquides organiques d'humains ou d'animaux domestiques; nous convenons de fournir les services du plan décrits dans la section 5.0 par rapport à la zone tachée.

5.0 SERVICES FOURNIS PAR LE PLAN

Nous fournirons les services suivants du plan pour votre/vos produit(s) couvert(s) par ce plan de protection :

a) Vous pouvez demander des conseils pour enlever les taches et/ou pour réparer les dommages en composant le **1.800.388.2640** durant les heures normales de bureau ou nous soumettre une demande de service à **service.zucorahome.com**. Pour vous aider à trouver la meilleure solution, nous vous demanderons des photos du dommage ou de la tache; nous pouvons, à notre entière discrétion, vous faire livrer des produits de nettoyage pour vous aider à faire partir la tache.

b) Si le dommage ou la tache persiste, nous ferons le nécessaire pour que le produit couvert soit traité chez vous par un technicien professionnel, et cela sans frais supplémentaires pour vous.

c) Si le technicien juge que le dommage ou que la tache doit être traité ailleurs que chez vous, le produit couvert sera déplacé, nettoyé ou réparé et ensuite vous sera retourné, et cela sans frais supplémentaires pour vous.

d) Si le technicien ne peut pas faire disparaître la tache ou réparer le dommage accidentel, nous remplacerons la partie endommagée, selon la disponibilité des produits de rechange.

e) Si des produits de remplacement ne sont pas offerts ou que les dommages accidentels au produit couvert ou la panne électrique ou mécanique ne peuvent être réparés, nous nous engageons à échanger le produit couvert par un produit similaire de valeur comparable au prix d'achat initial (excluant les taxes et la livraison). Toute différence de coût est de votre responsabilité. Le remplacement ne s'applique qu'aux produits couverts qui sont tachés ou endommagés et ne prévoit pas le remplacement de plusieurs produits ou d'ensembles d'ameublement qui ont été achetés en même temps que le produit couvert. Le produit couvert original doit être retourné chez le détaillant auprès duquel il a été acheté. Nous remettrons au propriétaire un formulaire d'autorisation pour échanger le produit couvert. L'échange doit être effectué dans les trente (30) jours de l'émission, sinon, la responsabilité maximale équivaudra au montant que vous avez payé pour le présent plan de protection (excluant les taxes).

f) Nous ne sommes pas responsables des variations de lots de teinture des produits de remplacement, des matériaux ou des produits.

g) Avec le remplacement d'un produit couvert, nos obligations pour ce produit couvert et remplacé auront été remplies et aucun autre service ne s'appliquera à ce produit.

6.0 ACTIVATION ET ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible aux services associés au présent Plan, ce dernier doit obligatoirement être activé par le propriétaire, en ligne à l'adresse suivante : <https://zucorahome.com/fr/activation/>. Un code d'activation SmartOne unique vous sera fourni par le détaillant lors de l'achat de ce plan de protection. Vous aurez besoin d'un accès à Internet, du code d'activation, du numéro d'identification du Détaillant et du numéro de facture pour activer le plan et être admissible aux services qui y sont associés.

7.0 POUR OBTENIR LES SERVICES DU PLAN ZUCORAHOME

Les réclamations pour les services couverts par ce plan doivent être faites à ZucoraHome à l'intérieur de 14 jours après l'apparition de la tache accidentelle ou des dommages accidentels au produit couvert dans le cadre de cette protection. Les réclamations ne seront considérées qu'aux conditions suivantes :

a) Ce plan de protection doit être activé en ligne par le propriétaire ou par ZucoraHome.



ZUCORAHOME

London, ON, Canada
1.800.388.2640
zucorahome.com

b) Le propriétaire doit fournir à ZucoraHome un reçu de vente original et une preuve d'achat pour le Produit original couvert avant d'obtenir des services de notre part.

c) Le nettoyage de la partie tachée ou endommagée du produit couvert est effectué seulement selon nos directives.

d) Le nettoyage de la zone tachée ou la réparation du produit couvert est effectué uniquement selon les directives de ZucoraHome.

8.0 EXCLUSIONS DU PLAN

Aucune réclamation ne sera acceptée par ZucoraHome pour l'un des éléments suivants :

a) Tout ce qui n'est pas précisément mentionné et inclus comme couverture par ce plan de protection;

b) Le défaut de se conformer aux instructions du fabricant pour l'utilisation, le nettoyage ou l'entretien du produit couvert;

c) Couverture du composant électrique ou à mouvement seulement : lorsque les dommages sont causés par une mauvaise installation, de l'humidité, des déversements de liquides, la foudre, une panne de courant et/ou une surtension ou des dommages physiques;

d) L'abus ou le mauvais usage du produit couvert;

e) L'usure normale, la saleté accumulée, les égratignures, les éraflures, l'accumulation de transpiration ou d'huiles de corps et des cheveux, la moisissure, la décoloration ou la variation de couleur ou les odeurs de toutes sortes;

f) L'huile à moteur ou la graisse mécanique;

g) Les caractéristiques naturelles du cuir qui causent des variations d'apparence;

h) Les dommages causés par des animaux (autres que les taches causées par les fluides corporels des animaux);

i) La séparation ou l'étirement du matériau de revêtement, les déchirures, la séparation des coutures, les défauts de matériaux, les accrocs de tissu, le boulochage ou la détérioration de tous les composants de matériaux;

j) La fissuration, le pelage ou le craquelage de tous les matériaux;

k) Les produits couverts qui sont en transit, endommagés durant le déplacement à l'intérieur ou à l'extérieur de la résidence ou l'entreposage;

l) La peinture, l'eau de Javel, les colorants permanents, les produits corrosifs, les dissolvants à vernis à ongles, les acides, les encres permanentes ou la gomme;

m) Les tissus qui ne sont pas grand teint, le cuir chagrin ou le faux-cuir chagrin;

n) Les tissus codés X ou les produits fabriqués de matériaux naturels tels que les cuirs effleurés, les cuirs anilines, les cuirs non finis, la laine vierge et la soie;

o) Tout matériau naturel non fini comme le bois, la céramique, le quartz, le marbre, le métal et l'acrylique ou matériau semblable;

p) Tous les produits couverts vendus « tels quels »;

q) L'utilisation des produits couverts dans des endroits publics, des zones commerciales ou de location;

r) Les dommages couverts par une autre garantie de fabricant, par un autre plan de protection ou un programme d'assurance;

s) Les désastres naturels, la fraude, des actes intentionnels, la guerre ou les hostilités de toute nature découlant d'activités illégales.

9.0 AVIS AU PROPRIÉTAIRE:

Ce plan de protection est fourni par ZucoraHome. Toutes les réclamations et/ou les demandes de renseignements doivent nous être soumises directement. Le détaillant chez qui où ce plan de protection a été acheté, n'est pas responsable des réclamations ou des obligations de service prévues par le présent plan de protection. La couverture maximale de ce plan de protection est le prix d'achat d'origine des produits couverts. Le propriétaire doit coopérer raisonnablement avec nous dans nos efforts de fournir les services, en vertu de la présente entente. Toute disposition contenue dans ce document qui est jugée contraire à toute loi locale sera considérée comme étant nulle et non avenue; cependant, les dispositions restantes resteront en vigueur et en plein effet. En enregistrant ou en autorisant l'enregistrement de cette entente avec nous, le propriétaire s'engage à ce que les obligations prévues par ZucoraHome dans la présente entente constituent le seul recours à toute défaillance de notre produit ou de notre service pour fonctionner tel que le prévoit la garantie. En aucun cas, le propriétaire n'aura droit à un autre recours autorisé par la loi ou l'équité, pour toute conséquence directe ou indirecte de l'échec de notre produit ou des services que nous devons effectuer.



ZUCORAHOME

London, ON, Canada
1.800.388.2640
zucorahome.com